



## Inscription aux Commissions Thématiques du SAGE de la Sensée

Les commissions thématiques sont des **groupes de travail** de 20 à 30 personnes. Elles regroupent des personnes membres de la CLE et des acteurs du bassin versant non membres de la CLE, dans le **but d'élargir la concertation**. Associées en permanence au travail de la CLE, les commissions permettent de mener des **réflexions sur chaque thème choisi et d'alimenter les travaux de la CLE**. Les membres des commissions deviennent des **relais pour la circulation de l'information** entre la commission thématique et la structure d'origine de chaque membre.

**Lors de la phase de mise en œuvre du SAGE**, les commissions thématiques joueront **un rôle prépondérant** dans l'application des mesures et règles du SAGE en travaillant notamment sur les actions concrètes à mettre en place et comme relais de terrain.

4 commissions thématiques (ou groupes de travail) vous sont proposées, au sein desquelles les différentes problématiques rencontrées sur le bassin versant de la Sensée sont abordées.

① **Gestion et protection de la ressource en eau souterraine**

Thèmes abordés : - la qualité de l'eau,  
- les prélèvements sur le bassin  
- les inondations par remontées de nappe

② **Cours d'eau et milieux aquatiques**

Thèmes abordés : - l'assainissement  
- la qualité des eaux superficielles  
- le fonctionnement du réseau hydraulique (les variations du niveau des eaux ; absence d'alimentation de la rivière Sensée aval ; les inondations ...)  
- les zones humides / le patrimoine faunistique et floristique  
- l'entretien des cours d'eau  
- la maîtrise des usages

③ **Érosion des sols**

Thèmes abordés : - l'érosion des sols  
- les inondations par ruissellement / les coulées de boues

④ **Information et la sensibilisation**

Gazette de la Sensée / newsletter/ site internet / création de plaquettes d'information / rédaction d'articles de sensibilisation...

**Madame / Monsieur** .....

**Souhaite s'inscrire à la Commission Thématique du SAGE de la Sensée (rayez les mentions inutiles) :**

- N°1 : **Gestion et protection de la ressource en eau souterraine**

- N°2 : **Cours d'eau et milieux aquatiques**

- N°3 : **Érosion des sols**

- N°4 : **Information et sensibilisation**

**Le** .....

**Signature**

**A** .....